

A l'attention des familles des apprenti(e)s

Nos réf. : 2026/08/27-AR/DC

Objet : Rentrée Scolaire

Péronne, le 27 août 2026

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de trouver ci-dessous les éléments concernant la rentrée scolaire de votre enfant :

- Pour Mardi 1/09 : BP JEPS, AE, CAPa MA1, CAPa PS1, BAC PRO CGEH 2
 - 8h à 9h = Accès internat (pour les internes uniquement)
 - 9h à 12h = Ateliers nouveaux arrivants (ouvert aux familles)
 - 12h = Départ des familles
 - 13h15 = Début des cours

➤ Prévoir équipement pédagogique (EPI)

*** Rappel de la loi : interdiction de fumer (cf règlement intérieur) décret n°2025-582 du 27 juin 2025**

- Pour Mercredi 2/09 : CAP AEPE 1^{ère} année + 2^{ème} année + 1 an
 - 9h à 12h = accueil, présentation et documents adm.
 - 13h15 à 17h15 = découverte de l'établissement et jeux de cohésion

*** Rappel de la loi : interdiction de fumer (cf règlement intérieur) décret n°2025-582 du 27 juin 2025**

- Pour Lundi 7/09 : BAC PRO CGEH 3, CAPa MA2
 - 9h à 10h = Accueil
 - A partir de 10h15 = cours

*** Rappel de la loi : interdiction de fumer (cf règlement intérieur) décret n°2025-582 du 27 juin 2025**

- Pour Lundi 14/09 : CAPa PS2
 - 9h à 10h = Accueil
 - A partir de 10h15 = cours

*** Rappel de la loi : interdiction de fumer (cf règlement intérieur) décret n°2025-582 du 27 juin 2025**

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

La Directrice
BOURDON Lise


MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
C.F.P.A. U.F.A. de la Haute-Somme
10 Rue du Quinconce - BP 80033
80201 PERONNE CEDEX
Tél: 03 22 84 01 77